

# COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2007

## **1. COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

### **a. Bâtiments**

Les propositions de la commission sont acceptées.

- total des chaises après acquisition : 450 identiques en plastique beige (+ les chaises rouges)
- Salle de sports : peinture rouge extérieure satisfaisante
  - o Enrobé terminé autour de la salle : des plots seront installés pour empêcher de rouler sur le béton désactivé près de la salle
  - o Commission accessibilité pour le parking semaine prochaine
- Maison de retraite : problèmes divers de fin de chantier actuellement en cours de résolution
- Assainissement rue des Pléiades :
  - o Tabourets situés près des CIL : la facture de rehaussement sera envoyée à la mairie à charge pour elle de se retourner sur la société d'HLM.
- Mur sur la halte garderie : déclaration de travaux en cours. Voir pour la récupération des eaux de pluie sur le fond voisin.
- Presbytère : il s'agit du lancement du garage, du portail (non compris la citerne, et le terrassement du parking).

### **b. Voirie**

#### Travaux en cours :

- empièchement des chemins : 550 t de pierres ont été mis en place
- 10 t de PATA
- Chemin d'Artoreau terminé : ce chemin devient très utilisé par des camions notamment. Il conviendrait de poser de la signalisation adaptée. Il reste le chemin de la Moinie à faire.
- Route de la Guivre terminée : travaux réalisés et satisfaisants
- Lotissement du Pinier et du Camp : l'enrobé est pratiquement terminé
- Route de la Gaude : les fossés ont été busés et l'eau s'écoule sur un terrain privé appartenant à Mr FOUILLET.
- Le parking route de la Gaude situé en face Mady Sevres est communal, il sera fait en même temps que la route.
- Matériel : nettoyeur haute pression thermique pour 850 € chez « RAS » : meilleure offre (Meunier a été consulté mais il ne fournit pas ce genre de matériel)
- Achat d'un véhicule :
  - o La commission propose de retenir la proposition du garage des Loges qui répond le mieux à nos besoins. Le conseil accepte à l'unanimité (Mr VINCENT Jean-Pierre s'abstient).

### **c. Vie scolaire**

- Ouverture du CLSH pendant toute la durée des petites vacances. Agrément à demander pour 20 enfants sous 2 conditions : il faudra du personnel supplémentaire sachant que Mme GERON ne souhaite pas faire les deux semaines et la possibilité de déjeuner à 20 enfants à la maison de retraite.
- Mme BLAIS a fait un stage de deux semaines à la cantine dans le cadre de reclassement professionnel.

#### **d. Communication**

1. bulletin municipal 2007 en préparation : réunion de la commission communication + adjoints : lundi 18 juin à 18 h. Les articles des adjoints doivent être transmis pour le 15 juin. Photos de la page de couverture : proposition des services liés à l'enfance, les articles de presse, les artisans et commerçants. Le conseil retient l'idée des services liés à l'enfance
2. Réunion publique du 28 juin à préparer lors de la réunion du 18 juin
3. Concours des villes et villages fleuris : passage du jury dans le courant du mois de juin.
4. Invitation pour une réunion communautaire le 22 juin à 17 h à CHICHE. L'ADSL a été installé à la salle des fêtes pour cette occasion.
5. Le Stock Car est annulé pour la raison suivante : le stock Car de Chiché appartient à une Fédération qui n'est pas reconnue comme une fédération sportive
6. P.L.U. : toujours en attente de la réponse par le Préfet à la suite du courrier envoyé.
7. AG du Football Club :
  - a. résultats mitigés et très moyens, bonne santé financière de l'association. 65 personnes étaient présentes.
  - b. Changement d'entraîneur avec Mr Jean DUARTE qui remplace Mr MUNOT.
8. Le logement au dessus de la poste est libre.

#### **2. CHOIX DU MAITRE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DU BOURG**

A la suite de la réunion du 21 Mai : les 3 cabinets ont été auditionnés à tour de rôle (AVENA – OUEST AMENAGEMENT et TREBAOL). Le choix s'est porté sur le Cabinet AVENA. Bonnes références, phases clairement décrites pour un coût de 12.550 €.

Le conseil approuve.

Il restera à constituer un comité de pilotage. Des travaux seront engagés sur plusieurs exercices. Une question se pose au niveau du mur de la maison de retraite : doit-il être réalisé avant cette étude globale ? A voir en commission bâtiment.

#### **3. LOTISSEMENT PRIVE DU BOIS (Consorts GOURDON)**

Demande pour pose de 3 candélabres par la commune.

Dans un premier temps, une rencontre avec les propriétaires a été organisée.

Dans un deuxième temps le maire a demandé aux maires des communes environnantes quelle était leur pratique pour ce genre de demande. Sur les autres communes, la collectivité n'intervient pas quand il s'agit de lotissements privés.

En ce qui concerne l'élargissement de la rue de la Forêt une surface de 1000 m<sup>2</sup> est nécessaire. Le maire propose la somme de 2 € le m<sup>2</sup>. Le conseil accepte tout en refusant de payer les candélabres.

#### **4. RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE**

Accord du conseil pour le principe de renouvellement du contrat enfance pour les 4 prochaines années (2007 à 2010). Il faut savoir que la prestation de service sera décroissante au fur et à mesure des années.

#### **5. AVIS SUR LE PLU DE FAYE L'ABBESSE**

Présentation du projet. Le conseil n'exprime aucune remarque particulière.

#### **6. ABRI BUS A LA SALLE DE GYM**

Le maire fait part au Conseil Municipal de l'accord du Conseil Général avec participation de la commune à hauteur de 914 € ; Il sera installé pour la rentrée prochaine.

**7. DELIBERATION POUR CONSULTATION DE COMPAGNIE D'ASSURANCES  
PAR LE CDG**

Accord du conseil afin de donner pouvoir au Président du Centre de Gestion de lancer une consultation.

**8. LIGNE DE TRESORERIE**

A renouveler au 30 juin 2007 pour 76.000 € auprès du Crédit Agricole Accord du conseil.

**9. ACHAT DE VAISSELLE**

Devis de 2.503 € de ECOTEL. Le conseil vote pour à l'unanimité. Prix de location de la vaisselle au-delà de 300 couverts : à voir en commission.

**10. QUESTIONS DIVERSES**

11. Devis pour nettoyage des vitres pour :
- a. la salle des fêtes : 100 € HT
  - b. le restaurant scolaire : 139 € HT
  - c. la mairie : 153 € HT
-